



Liste rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Loup d'Europe // *Canis lupus*

Statut

Disparu en Franche-Comté

| Menace | | Protection nationale | Directive Habitats | Déterminant ZNIEFF | ORGFH |
|-------------|--------------------|---|--------------------|--------------------|-------|
| UICN France | UICN Franche-Comté | | | | |
| VU | RE | Art.2 (Arrêté ministériel 23/04/07) | Annexe II et IV | non | 2, B |

Répartition et populations

La répartition européenne actuelle du loup n'est plus qu'un pâle reflet de la répartition historique. Présent à l'origine dans toute la région holarctique, Afrique du Nord exceptée, le loup a disparu de nombreux pays d'Europe de l'Ouest à la suite de son extermination par l'homme. En France, le loup a disparu peu avant les années 1940. Dans les pays limitrophes, seuls l'Espagne et l'Italie possèdent aujourd'hui des populations de loups relativement importantes, avec respectivement près de 2 000 et 800 individus. L'extension progressive des populations italiennes le long de la chaîne des Appenins est à l'origine de la réapparition du loup en France au début des années 1990. Après l'observation confirmée de 2 animaux dans le Mercantour en 1992, la colonisation s'est opérée selon les caractéristiques de dispersion « par tache » le long de la chaîne alpine française.

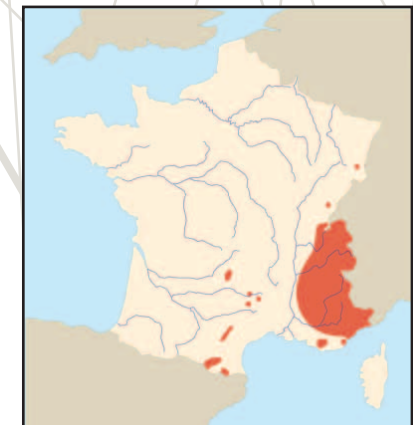
Vingt ans plus tard, la quasi-totalité du massif alpin est recolonisé avec 8 départements occupés (Alpes-Maritimes, Var, Alpes de Haute-Provence, Hautes Alpes, Isère, Drome, Savoie et Haute-Savoie) pour un total de 26 Zones de Présence Permanente (zone occupée par au moins un individu deux hivers consécutivement) au cours de l'hiver 2010/2011. La population alpine peut être estimée à environ 180 individus, avec un minimum de 20 meutes reproductrices, pour certaines transfrontalières avec l'Italie.

En dehors des Alpes, et du fait de son pouvoir de dispersion, le loup a traversé le Rhône et gagné le Massif Central dans les monts du Cantal (premier indice en 1997) et les Pyrénées dans les massifs du Madres (première observation en 1995) puis dans le Carlit (2008). Des indices de présence ont été également retrouvés en Lozère (2006) et dans l'Aude (2008). Plus récemment, le front de colonisation a atteint les massifs montagneux situés au nord des Alpes, avec la présence confirmée d'individus en 2011 dans les massifs du Jura et des Vosges (à noter qu'un individu de lignée italienne a été tué dès 1994 dans le département des Vosges).

Dans le massif du Jura, la présence du loup est attestée dès 2003 dans le Bas-Bugey, à Hotonnes (Ain), puis en 2009 dans le Pays de Gex, à Péron (Ain), avec un jeune mâle de la meute des Glières (Haute Savoie) retrouvé mort suite à une collision avec un véhicule. Pour la partie franc-comtoise du massif, les premiers indices de présence sont notés dans le département du Jura, avec notamment une attaque sur cheptel ovin attribuée au loup, en juin 2007, à Grande-Rivière. Des indices « possibles » sont également retenus sur les communes de Larrivoire (2007), Les Rousses (2009 et 2010) et Les Bouchoux (2010). C'est finalement en juin 2011 que la présence du loup est formellement avérée en Franche-Comté avec un loup photographié par l'ONCFS, sur la commune de Septfontaines (Doubs), à la suite d'attaques sur le cheptel domestique. Sa présence sur le secteur de Levier sera notée à minima jusqu'à début septembre 2011, avec des attaques répétées sur des ovins, et principalement sur un élevage à Chapelle d'Huin (Doubs). Bien qu'il soit prématuré de conclure à une implantation durable du loup dans le massif jurassien, son retour paraît toutefois inévitable dans la mesure où plusieurs conditions sont réunies : grands massifs forestiers, populations d'ongulés sauvages riches et diversifiées, faible densité humaine sur certains territoires.

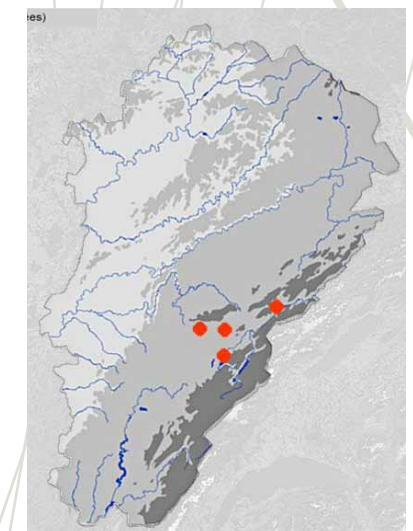


Loup d'Europe © Patrice Raydelet



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Loup d'Europe en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Loup d'Europe // *Canis lupus*

Habitat et écologie

Le loup est une espèce très plastique : il se rencontre dans une grande variété de milieux, sous divers climats, en plaine comme en montagne. Ainsi, au 18^{ème} siècle et dans la première moitié du 19^{ème} siècle, le loup était présent sur la quasi totalité du territoire national.

Une fois installé, le loup vit en groupes sociaux appelés « meutes », composés généralement de 2 à 8 individus, où règne une hiérarchie marquée entre les membres du groupe. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ans et seul le couple dominant se reproduit en règle générale. Le rut a lieu en février-mars et les naissances en avril-mai, après une gestation de 63 jours. L'unique portée annuelle comporte en moyenne 3 à 5 jeunes. Seulement 50 % des jeunes atteindront l'âge adulte.

Le domaine vital d'une meute s'étend sur des surfaces importantes, de l'ordre de 150 à 250 km² (dans le massif alpin) et, est fonction de l'abondance, de la diversité et de la disponibilité des proies (notamment ongulés sauvages et domestiques). Chaque meute défend son territoire par des marquages olfactifs (urine, fèces) et sonores (hurlements).

Carnivore et opportuniste, volontiers charognard, le loup adapte son régime alimentaire en fonction des proies disponibles. En Europe occidentale, le Cerf élaphe, le Chamois, le Mouflon, le Chevreuil, le Bouquetin et le Sanglier constituent généralement ses proies principales. Il ne néglige pas pour autant des espèces plus petites (Lièvres, Marmottes et petits carnivores), les rongeurs, voire des oiseaux. En zones d'élevage non ou peu surveillées, il s'attaque également au bétail domestique, plus facile à capturer que les proies sauvages (2 500 à 3 500 victimes/an, essentiellement des ovins, attribuées au loup durant la période 2005 – 2010 dans le massif alpin –).

Menaces et priorités de conservation

Malgré sa progression géographique et numérique, le loup reste une espèce au statut de conservation jugé « vulnérable » au niveau national du fait de sa répartition localisée essentiellement sur le massif alpin.

Les menaces principales qui pèsent sur cette espèce sont les collisions avec les véhicules (notamment chez les individus en phase de dispersion), le braconnage et l'empoisonnement. Sur le massif alpin (Suisse et Italie compris), les collisions et le braconnage représentent au total près de 75 % des causes de mortalité documentées.

La conservation durable du loup passe avant tout par son acceptation sociale, notamment auprès des éleveurs. Dans les élevages ovins notamment, les attaques de loups causent des pertes directes sur les troupeaux (animaux tués et blessés) mais aussi des pertes indirectes (avortement, perte d'engraissement des animaux). Outre les pertes d'animaux, ce sont surtout les modifications des pratiques engendrées par la présence du prédateur et les charges supplémentaires induites qui sont mal vécues par les éleveurs.

Les priorités d'actions devront donc porter sur l'accompagnement technique et financier des éleveurs afin de diminuer la vulnérabilité des troupeaux face au prédateur. Les caractéristiques et les pratiques de la filière ovine dans le massif du Jura (petits troupeaux très souvent, fort allotement) sont différentes de celles du massif alpin et de nécessaires adaptations au contexte local devront être recherchées pour la protection des troupeaux. L'introduction de chien de protection dans les troupeaux, couplée à la mise en place de parcs électrifiés, devrait néanmoins constituer les meilleures garanties contre le loup mais aussi contre les chiens divagants.

La question des mesures de prévention en faveur des bovins, filière prédominante dans notre région, reste également posée. Le maintien des cornes sur les bovins, la rénovation et la remise en activité des « loges » pour abriter les génisses seraient quelques mesures préventives à mettre en œuvre.

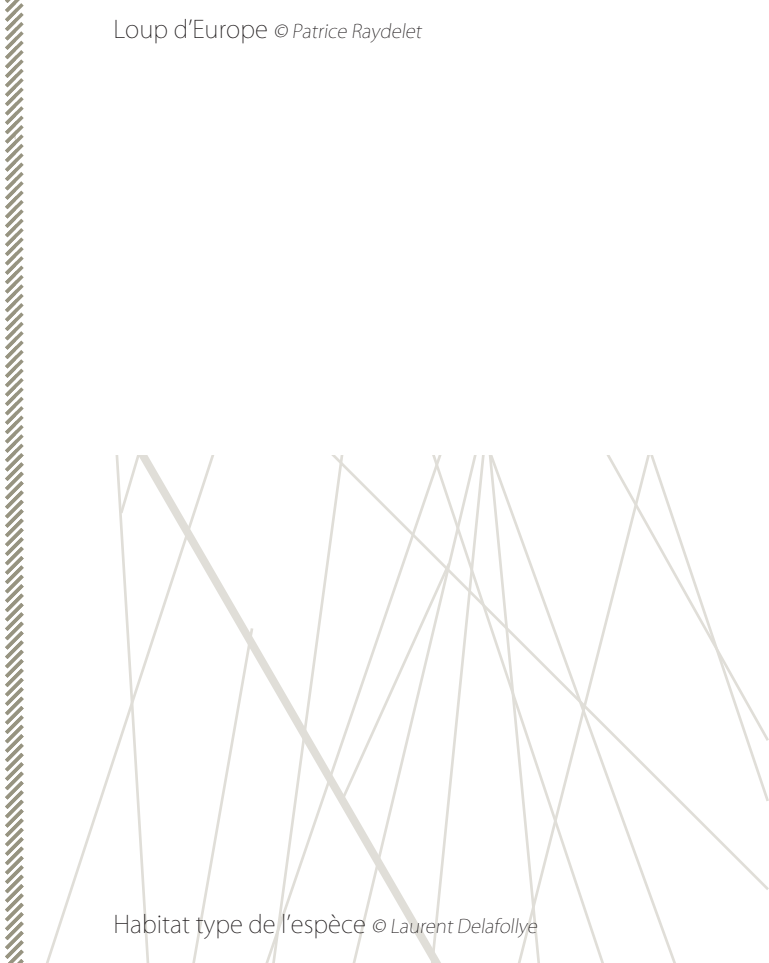
L'acceptation du retour du Cerf élaphe, et plus globalement le maintien de populations d'ongulés sauvages abondantes et diversifiées, permettraient également de limiter les incidences de la prédation du loup sur les animaux d'élevage.

Enfin, les actions devront également poursuivre la communication et la sensibilisation engagée depuis plusieurs années auprès du grand public, des décideurs, des acteurs agricoles et cynégétiques en vue d'une meilleure acceptation du loup et plus globalement des grands prédateurs.

Rédaction : Emmanuel Cretin (LPO Franche-Comté) - 1^{ère} version novembre 2011



Loup d'Europe © Patrice Raydelet



Habitat type de l'espèce © Laurent Delafolloye

